

## Actualités



### Loi d'avenir sur l'agriculture

## Les agronomes écrivent au ministre

Publié le jeudi 25 avril 2013 - 16h02



L'Association française d'agronomie (Afa) a envoyé, le mercredi 24 avril 2013, une « position publique » dans le cadre du projet de la « loi d'avenir » au ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll. D'après le courrier introductif de Thierry Doré, président de l'association, « cette position [...] constitue un ensemble de recommandations qui [...] apparaissent cruciales pour favoriser la transition de l'agriculture ».

Afin « d'apporter leur contribution à la réflexion et à la décision », les agronomes de l'Afa mettent en avant cinq points :

- « **Le capital de connaissances agronomiques actuelles est tel qu'il permet d'identifier des orientations dans les manières de produire** qui sont autant de voies pour permettre d'atteindre des objectifs économiques et écologiques ambitieux. » Il s'agit en particulier de connaissances concernant les « interactions entre les composantes [...] du sol », la « diversité spécifique et variétale dans l'espace et le temps » ou encore du « raisonnement spatialisé intégrant des composantes non cultivées du paysage ».

- « **De nouveaux leviers apparaissent** » grâce aux progrès des connaissances qui doivent se poursuivre et qui nécessitent donc des **évolutions dans les « modes d'organisation de la capitalisation, transmission et diffusion des savoirs ».**

- « **De nouveaux leviers apparaissent** » grâce aux progrès des connaissances qui doivent se poursuivre et qui nécessitent donc des **évolutions dans les « modes d'organisation de la capitalisation, transmission et diffusion des savoirs ».**

- **Il n'existe pas de « modèle technique standardisé diffusable avec succès à grande échelle »** : « une même finalité peut, doit être atteinte par des voies différentes selon les conditions géographiques et les conditions sociales et économiques de l'exploitation agricole ».

- « **Les échelles et les territoires auxquels les enjeux écologiques sont définis, ainsi que les objectifs qui en découlent, doivent être clairement indiqués à tous les acteurs.** [...] Une activité agricole innée peut, selon l'échelle des impacts considérés, engendrer des conséquences jugées positivement ou négativement.

- « **Il n'existe pas de mode de production qui allie des performances écologiques, économiques et sociales élevées dans tous les registres.** [...] Une politique agricole doit établir de manière quantifiée quel est l'ensemble des niveaux de performances qu'elle vise à atteindre.

Ces prises de position s'expliquent par le fait que l'Afa est en « réflexion permanente » sur ces « modes de production du futur ».

#### A télécharger :

- [Position publique de l'Association française d'agronomie pour la loi d'avenir de l'agriculture](#)

M.B.

### Dernières Actualités

#### Inondations dans l'Aube : fourrages et céréales ont souffert

Vendredi 10 mai 2013

▶ ...

#### Agroécologie : appel à projets pour les collectifs d'agriculteurs (circulaire)

Vendredi 10 mai 2013

▶ ...

#### Elections aux chambres d'agriculture : annulation d'une disposition favorable aux femmes

Vendredi 10 mai 2013

▶ ...

#### Céréales : la production mondiale devrait fortement augmenter en 2013 (FAO)

Vendredi 10 mai 2013

▶ ...

#### Bordeaux : un viticulteur obtient l'annulation d'une livraison de phytos

Vendredi 10 mai 2013